



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

Division 1^{er} degré
Gestion collective

Pau, le 29 octobre 2021

Affaire suivie par :
Magali BRANDY
Malika CAPDERROQUE
Marion GUERIN

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

Tél : 05 59 82 22 15
05 59 82 22 56
Mél : ce.ia64-col1d@ac-bordeaux.fr

à

Mmes et M. les directeurs d'écoles publiques
Mmes et M. les directeurs d'établissements spécialisés
Mmes et M. les principaux de collèges (sièges de
SEGPA, d'ULIS, de classe relais, d'accueil des élèves
du voyage, référents scolaires)
Monsieur le directeur de la MDPH
***Pour communication immédiate à l'ensemble des
enseignants du 1^{er} degré***
Mmes et M. les inspecteurs de l'éducation nationale
***Pour information et communication aux CPC,
CPEPS, CPD, référents scolaires, secrétaire CDOEA,
animateurs TICE et aux coordonnateurs AVSI de
leur circonscription***
Mesdames le médecin de prévention et les assistantes
de service social des personnels
Pour information

Objet : Mobilité des personnels enseignants du premier degré sur postes à profil POP- rentrée scolaire 2022.

Je vous informe que le mouvement interdépartemental sur postes à profil des enseignants du 1^{er} degré au titre de 2022 appelé "mouvement POP" est organisé selon les modalités décrites dans les lignes directrices de gestion ministérielles en matière de mobilité du 25 octobre 2021.

Je vous invite à consulter le BOENJS spécial n° 6 du 28 octobre 2021 dans lequel vous trouverez les lignes directrices de gestion ministérielles en matière de mobilité ainsi que la note de service relative à la mobilité des enseignants du 1^{er} degré public.

Les enseignants souhaitant candidater doivent formuler leurs vœux sur le système d'information et d'aide pour les mutations (Siam), Mouvement POP, accessible via internet par l'application I-Prof.

Période de saisie des vœux sur l'application COLIBRIS du :

Jeudi 4 novembre 2021 à 12 heures (heure de Paris)
au Jeudi 18 novembre 2021 à 12 heures (heure de Paris)

Afin de faciliter la démarche dans ce processus, une cellule info mobilité est accessible au numéro de téléphone suivant : 01 55 55 44 44 pendant la période de saisie des vœux jusqu'au jeudi 18 novembre 2021.

Les candidats dont les profils sont les plus adaptés aux postes proposés seront convoqués à un entretien via l'outil COLIBRIS.

Les enseignants retenus devront impérativement confirmer dans l'outil Colibris l'acceptation du poste proposé dans les délais impartis. Si l'enseignant est retenu sur plusieurs postes, il devra impérativement confirmer l'acceptation de l'un des postes et refuser les autres.

L'acceptation d'un poste est définitive. L'enseignant retenu dans le cadre de la procédure POP et ainsi affecté définitivement dans l'académie, devra respecter une durée minimale de trois ans sur poste avant de pouvoir participer à nouveau au mouvement départemental et inter-départemental.

Il est rappelé que les candidatures devront être transmises uniquement sur l'application COLIBRIS.

François-Xavier PESTEL

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

François-Xavier PESTEL

